

Point par point

LES TENDANCES EN MATIÈRE DE TRANSPARENCE

Le Baromètre de transparence sur le commerce des armes légères, publié chaque année par le Small Arms Survey depuis 2004, utilise un ensemble de lignes de conduite normalisées pour analyser la transparence des exportateurs d'armes légères. En appliquant des critères issus des modalités courantes de publication de l'information, le Baromètre évalue les modifications du degré de transparence des États dans le temps. Ce chapitre présente l'édition 2012 du baromètre, couvrant les rapports sur les exportations réalisées en 2010 par les 52 pays que le Survey classe en tant que « principaux exportateurs », à savoir ceux qui exportent des armes légères et de petit calibre ainsi que leurs pièces détachées, accessoires et munitions pour un montant d'au moins 10 millions de dollars au cours d'une année donnée, depuis 2001.

Le Baromètre comprend sept paramètres : *décali de publication, accès et cohérence, clarté, exhaustivité, livraisons, permis accordés et permis refusés*. Chaque paramètre comporte un ensemble de critères que les États sont tenus de remplir afin d'obtenir des points. Plus un État marque de points, mieux il sera classé dans le Baromètre. Les notes sont attribuées sur une échelle de 25 points. Le niveau de transparence est évalué à partir de divers instruments d'établissement de rapport accessibles au public et fournissant des informations officielles sur les transferts d'armes légères. Ces instruments comprennent la Base de données statistiques de l'Organisation des Nations Unies sur le commerce des marchandises (Comtrade de l'ONU), le Registre des armes classiques de l'ONU (Registre de l'ONU), et les rapports nationaux sur les exportations d'armes, notamment le rapport de l'UE concernant ses États membres.

Le Baromètre de transparence 2012 évalue les 52 exportateurs principaux d'armes légères.

L'édition 2012 du Baromètre de transparence évalue les modalités de publication de l'information de 52 pays. Le Baromètre estime que la Suisse, le Royaume-Uni et la Roumanie sont les trois pays les plus transparents. Les pays les moins transparents sont l'Iran, la Corée du Nord et les Émirats arabes unis et obtiennent tous les trois un score de zéro. Sur un maximum de 25 points, le score moyen est de 11,22, soit une baisse d'environ 2 % (0,18 points) depuis 2011. Le score moyen des dix pays les plus transparents est le même que l'année dernière (18 points). Un peu plus de la moitié des pays étudiés ont un score inférieur à 12,5 points, ce qui suggère qu'en dépit des progrès de certains États, il reste encore des améliorations à apporter en termes d'établissement de rapport.

Ce chapitre passe également en revue dix ans d'établissement de rapport sur le commerce des armes légères par les mêmes États exportateurs. Sans évaluer l'exactitude des données fournies par les États, ce chapitre analyse les changements dans les modalités de publication de l'information – comme en témoigne les rapports nationaux sur les exportations d'armes et les informations fournies à divers instruments tels que le Comtrade de l'ONU et le registre de l'ONU – en fonction des sept paramètres et 43 critères du Baromètre. Il analyse l'établissement de rapport sous toutes ses coutures et identifie les domaines dans lesquels la transparence s'est améliorée ou pas.

Au cours des dix dernières années, les principaux États exportateurs sont devenus de plus en plus transparents dans leurs rapports sur les transferts d'armes légères et de petit calibre. Le score moyen de l'ensemble des 52 États étudiés a progressé d'au moins 40 % sur cette période. La tendance vers une plus grande transparence est palpable dans l'ensemble des pays observés, y compris ceux qui enregistrent les meilleurs scores



Balles suspendues à une mitrailleuse exposée au Salon international des systèmes et équipements de défense, Londres, septembre 2005.
© Kirsty Wigglesworth/AP Photo

et ceux qui affichent les scores les plus bas. Cependant, les progrès ne sont pas uniformes dans tous les pays étudiés ou pour l'ensemble des paramètres du Baromètre.

Ce chapitre montre que les États étaient près d'atteindre la pleine transparence en matière de *délai de publication* mais que les résultats ont été nettement inférieurs concernant les *permis refusés* et *permis accordés*. Il n'existe pas de mécanisme pour publier des informations sur ces deux derniers paramètres autrement que par le biais d'un rapport national sur les exportations d'armes. Au cours des dix dernières années, 29 pays ont publié un rapport national sur les exportations d'armes au moins une fois, dont 25 sont des États européens. Parmi les États non européens recensés dans le Baromètre de transparence, seuls l'Australie, le Canada, l'Afrique du Sud et les États-Unis ont publié un rapport national sur les exportations d'armes.

De même, les modalités de publication de l'information demeurent généralement limitées concernant les paramètres de *clarté* et *d'exhaustivité*. Afin d'optimiser la clarté, de nombreux États doivent encore normaliser le processus qui consiste à intégrer des informations sur les exportations temporaires et la législation relative au contrôle des activités de courtage, les mesures prises pour prévenir et détecter les détournements internationaux et les informations sur les courtiers agréés. L'intégration d'informations relatives aux munitions de plus de 12,7 mm, aux transferts immatériels et aux activités permanentes de réexportation, de transit et de transbordement permettrait d'améliorer l'exhaustivité des rapports.

La Suisse, le Royaume-Uni et la Roumanie sont les trois exportateurs d'armes légères les plus transparents.

Depuis dix ans, les États ont régulièrement amélioré la qualité de leurs rapports concernant le paramètre de *livraisons*, à l'exception des informations relatives aux quantités en 2010. Pour répondre partiellement ou entièrement à l'ensemble des critères relevant de ce paramètre, il convient de soumettre un rapport à la Base de données Comtrade ou au registre de l'ONU, ou de publier un rapport national sur les exportations d'armes, ou encore de soumettre des informations à l'UE pour l'établissement de son propre rapport.

Cet examen décennal de la transparence révèle que d'importantes améliorations sont nécessaires dans la plupart des États, et que le meilleur moyen d'y parvenir est à travers les rapports nationaux sur les exportations d'armes. En effet, tous les 25 États les plus transparents selon le Baromètre 2012 ont publié un rapport national sur leurs exportations d'armes, en plus d'autres instruments d'établissement de rapports. ■

The 2012 Transparency Barometer

Notes :

* Les principaux exportateurs sont les pays qui exportent - ou dont on estime qu'ils exportent - des armes légères et de petit calibre ainsi que leurs pièces détachées, accessoires et munitions pour un montant d'au moins 10 millions de dollars au cours d'une année donnée. Le Baromètre 2012 comprend tous les pays relevant au moins une fois de la catégorie des principaux exportateurs pendant la période 2001-10.

** X indique qu'un État a soumis un rapport sur ses activités en 2010. Les rapports fournis pour les années précédentes sont indiqués entre parenthèses.

*** Le Baromètre évalue les informations fournies dans le 13^{ème} rapport annuel de l'UE (CoEU, 2011b), qui décrit les exportations militaires de ses États membres en 2010.

Système de notation

Le système de notation du Baromètre 2012 est le même qu'en 2011. Il fournit des seuils précis, nuancés et cohérents pour les diverses catégories présentées. Les sept catégories du Baromètre évaluent les délais de publication, l'accès et la cohérence du rapport (catégories i-ii), la clarté et l'exhaustivité (iii-iv), ainsi que les précisions apportées sur les livraisons, les permis accordés et les permis refusés (v-vii). Pour de plus amples informations sur les règles de notation, voir *Small Arms Survey* (2012, para. 17.9).

Notes explicatives

Note A : Le Baromètre se base sur le dernier rapport fourni par chaque pays relatif à ses exportations d'armements et mis à la disposition du public entre le 1er janvier 2010 et le 31 décembre 2011.

Note B : Le Baromètre tient compte des informations communiquées par les États au Comtrade de l'ONU portant sur leurs exportations en 2010 jusqu'au 17 janvier 2012, ainsi que les rapports nationaux transmis au Registre de l'ONU jusqu'au 31 décembre 2011. Toutefois, les efforts visant à améliorer l'interface en ligne du Registre ont entraîné des retards dans l'accès aux rapports. Par conséquent, les contributions de certains États sur les activités de 2010 n'étaient pas disponibles en vue d'une analyse. Le Baromètre 2012 repose ainsi sur des données fournies dans le rapport 2011 du Secrétaire général de l'ONU sur le Registre de l'ONU (UNGA, 2011a). Si le rapport du Secrétaire général est habituellement suivi de la publication d'additifs comprenant des rapports d'États supplémentaires, aucun additif n'avait été publié en date du 22 février 2012. Ceci explique pourquoi le nombre de rapports relatifs à l'activité 2010 est plus faible que prévu.

Note C : Le fait que le Baromètre se base sur trois sources - les rapports nationaux sur les exportations d'armes (y compris les informations communiquées au Rapport de l'UE), les rapports transmis au Registre de l'ONU et les données douanières fournies à l'ONU - donne un avantage aux États qui publient leurs données selon les trois modalités, car les informations fournies à chaque fois se reflètent dans la notation. Cependant, une même information n'est jamais comptabilisée plus d'une fois.

Notes spécifiques sur les pays

* Chypre a déclaré ne pas avoir exporté d'équipements de défense au 13^{ème} Rapport de l'UE.

Figure 9.3 Taux moyen de transparence de 52 États, établi en fonction des rapports d'activité pour la période 2001-2010

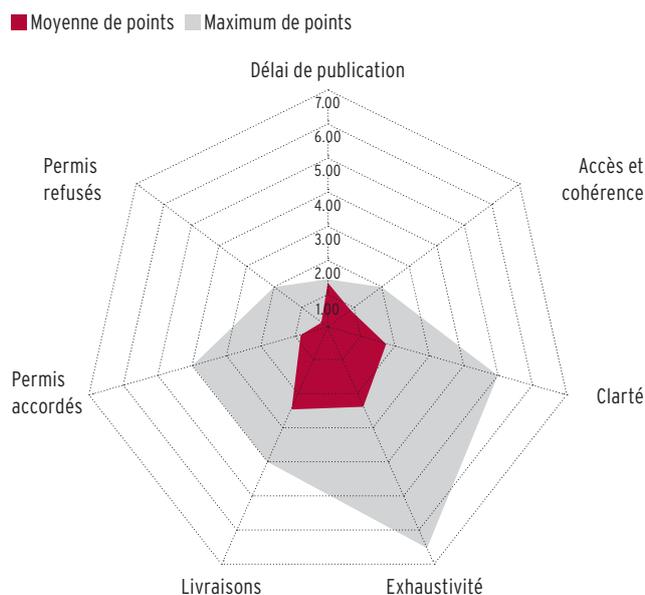


Tableau 9.3 Baromètre de transparence du commerce des armes légères 2012, couvrant les principaux exportateurs*

	Total (max. 25 points)	Rapport d'exportations**/ Rapport annuel de l'UE***	Comtrade de l'ONU**	Registre de l'ONU**	Délai de publication (max. 1,5 points)	Accès et cohérence (max. 2 points)	Clarté (max. 5 points)	Exhaustivité (max. 6,5 points)	Livraison (max. 4 points)	Permis accordés (max. 4 points)	Permis refusés (max. 2 points)
Suisse	21.00	X	X	X	1.50	1.50	4.00	5.25	3.00	4.00	1.75
Royaume-Uni	19.75	X / EU Report	X	X	1.50	2.00	3.75	5.25	3.50	2.50	1.25
Roumanie	19.00	X / EU Report	-	X	1.50	2.00	2.50	4.50	3.00	3.50	2.00
Serbie	18.75	X (09)	X	X	1.50	1.00	3.25	5.00	3.50	2.50	2.00
Allemagne	18.50	X / EU Report	X	X	1.50	1.50	3.75	4.25	2.50	3.50	1.50
Pays-Bas	18.50	X / EU Report	X	X	1.50	2.00	4.25	4.75	2.50	2.50	1.00
Belgique	17.00	X / EU Report	X	X	1.50	2.00	3.00	3.00	3.00	2.50	2.00
Danemark	16.50	X / EU Report	X	X (09)	1.50	1.50	4.75	3.25	2.50	2.00	1.00
Italie	16.00	X / EU Report	X	X (09)	1.50	1.50	3.25	5.00	2.50	2.00	0.25
Espagne	15.75	X / EU Report	X	X (09)	1.50	2.00	2.25	4.00	3.50	1.50	1.00
Slovaquie	15.50	X / EU Report	X	X	1.50	1.50	2.50	3.50	2.50	2.00	2.00
Norvège	15.25	X	X	X	1.50	1.50	3.75	3.00	3.00	2.50	0.00
Suède	15.25	X / EU Report	X	X (09)	1.50	2.00	3.50	4.00	2.50	1.50	0.25
États-Unis	15.00	X	X	X	1.50	1.50	2.75	4.25	3.00	2.00	0.00
Croatie	14.75	X	X	X	1.50	1.00	3.00	3.25	3.00	3.00	0.00
Monténégro	14.50	X (09)	X	-	1.50	0.50	3.00	5.00	2.50	2.00	0.00
Finlande	14.25	X / EU Report	X	X	1.50	1.50	3.25	3.25	2.50	2.00	0.25
République tchèque	14.00	X / EU Report	X	X	1.50	1.50	2.50	3.25	3.00	1.50	0.75
France	14.00	X / EU Report	X	-	1.50	1.50	4.00	2.75	2.50	1.50	0.25
Autriche	13.75	X (09) / EU Report	X	X	1.50	1.50	2.25	3.75	3.00	1.50	0.25
Pologne	12.75	X / EU Report	X	-	1.50	1.00	2.00	3.75	3.00	1.50	0.00
Hongrie	12.50	X / EU Report	X	X	1.50	1.00	3.00	2.75	2.50	1.50	0.25
Canada	12.25	X (07-09)	X	X	1.50	1.00	2.75	4.00	3.00	0.00	0.00
Grèce	12.00	EU Report	X	X	1.50	0.50	2.00	3.25	3.00	1.50	0.25
Portugal	11.75	X (08) / EU Report	X	X	1.50	1.50	2.00	2.25	2.50	2.00	0.00

Bulgarie	11.25	X / EU Report	-	X	1.50	1.50	2.00	2.25	2.50	1.50	0.00
Luxembourg	10.75	EU Report	X	-	1.50	0.50	1.75	3.00	2.50	1.50	0.00
Australie	10.00	-	X	X	1.50	1.00	1.50	3.00	3.00	0.00	0.00
Lituanie	10.00	EU Report	X	X	1.50	1.00	1.75	1.75	2.50	1.50	0.00
Israël	9.75	-	X	X (09)	1.50	0.50	1.75	3.50	2.50	0.00	0.00
Corée du Sud	9.75	-	X	X	1.50	1.00	1.50	3.25	2.50	0.00	0.00
Thaïlande	9.75	-	X	X (09)	1.50	0.50	1.50	3.25	3.00	0.00	0.00
Pakistan	9.50	-	X	X	1.50	0.50	1.50	3.50	2.50	0.00	0.00
Mexique	9.00	-	X	X	1.50	1.00	1.50	2.50	2.50	0.00	0.00
Bosnie-Herzégovine	8.75	X (09)	-	X	1.50	0.50	1.50	1.00	1.50	1.50	1.25
Turquie	8.75	-	X	X	1.50	0.50	1.50	2.75	2.50	0.00	0.00
Argentine	8.50	-	X	X	1.50	1.00	1.50	2.00	2.50	0.00	0.00
Japon	8.50	-	X	X	1.50	1.00	1.00	2.00	3.00	0.00	0.00
Inde	8.25	-	X	X	1.50	1.00	1.50	1.75	2.50	0.00	0.00
Philippines	8.25	-	X	-	1.50	0.50	1.50	2.25	2.50	0.00	0.00
Ukraine	8.00	X	-	X	1.50	1.50	1.00	2.00	2.00	0.00	0.00
B Brésil	7.50	-	X	X	1.50	1.00	1.00	1.50	2.50	0.00	0.00
Chypre*	7.50	-	X	X	1.50	0.50	1.00	2.00	2.50	0.00	0.00
Taiwan	7.50	-	X	-	1.50	0.50	1.50	1.50	2.50	0.00	0.00
Chine	7.00	-	X	X (09)	1.50	0.50	1.00	1.50	2.50	0.00	0.00
Singapour	6.50	-	X	X (09)	1.50	0.50	1.00	1.50	2.00	0.00	0.00
Fédération de Russie	5.50	-	X	X	1.50	1.00	0.50	0.50	2.00	0.00	0.00
Arabie saoudite	2.75	-	X (09)	-	1.00	0.00	0.50	0.75	0.50	0.00	0.00
Afrique du Sud	2.00	X	-	X (09)	1.50	0.50	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Iran	0.00	-	-	-	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Corée du Nord	0.00	-	-	-	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Émirats arabes unis	0.00	-	-	-	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00

Note : La version en ligne du Baromètre de transparence intègre des mises à jours et corrections, et comble les lacunes observées dans les rapports - ce qui affecte par conséquent les scores des États, ainsi que leur classement pour l'année en cours et les années précédentes. Pour ces raisons, les éditions en ligne devraient être considérés comme définitives, et non pas les versions imprimées.